

LE TRIFLUVIEN

Révérèndes Dames Ursulines

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Rédigé en Collaboration

BRISTOL RIEN n'égale ce remède pour guérir les Rhumes... SIROP MERVEILLEUX pour guérir les cas les plus obstinés de... ON PEUT se le procurer partout... LES pharmaciens et les épiciers le vendent...

COURRIER POLITIQUE

Ottawa, 13.—M. McDonald (Huron) a battu le record des interminables discours. Il a parlé aujourd'hui durant quatre heures et quatre minutes. Ce député a deux défauts, son inépuisable fécondité et un esprit sophistique dont il n'a pas même conscience.

TACTIQUE LIBERALE Il est évident que les libéraux ont résolu d'empêcher la loi réparatrice et le budget d'être adoptés par la Chambre. Ce projet est inspiré par M. Tarte, et je sais que M. Devlin, député du comté d'Ottawa, en a fait l'avoué, tout en déconseillant pareille tactique.

parole et a examiné brièvement le bill dans toutes ses parties. Il a montré que l'ordre dont il est le chef suprême était plus fort et plus florissant que jamais. Il a également montré combien, en assurant dans les pays étrangers, particulièrement en Angleterre, l'ordre avait fait du bien au Canada tout entier.

Le grand chef ranger et M. S. H. Blake, C. R., représentant l'ordre, étaient présents. La clause ayant pour effet d'accorder un bénéfice maximum de \$5,000 à la mort de l'un des membres a été adoptée sans discussion.

Le candidat libéral sera M. Gillies, député à la Législature de Québec. LE CHEMIN DE FER ONNNECTO A la Chambre des Communes, cette après-midi, M. MacLachlan a présenté un bill concernant la Chignecto Ship Railway Company.

leur insatiable besoin de faire des discours. LES FORESTIERS INDEPENDANTS Le comité des banques et du commerce a continué ce matin l'étude du bill amendé l'acte d'incorporation de l'ordre des Forestiers indépendants.

Le comité s'est ajourné jusqu'à vendredi. DANS PONTIAC Une assemblée nombreuse des délégués du comté de Pontiac a eu lieu aujourd'hui à Shawville.

Le candidat libéral sera M. Gillies, député à la Législature de Québec. LE CHEMIN DE FER ONNNECTO A la Chambre des Communes, cette après-midi, M. MacLachlan a présenté un bill concernant la Chignecto Ship Railway Company.

ETES-VOUS MALADE? Bien prenez le MORRHUKOLA! Voici ce qu'il peut faire pour vous: Il guérit les Toux chroniques. Il guérit les Bronchites. Il guérit la Consommation, à sa première période. Il guérit la Dyspepsie. Il guérit la Constipation. Il enrichit le sang. Il donne une nouvelle vigueur. Il donne aux enfants faibles et languissants une nouvelle vie.

Le Magasin de Chaussures Le plus assorti du District "AU BON MARCHÉ" 30, RUE DES FORGES (EN FACE DU MARCHÉ) JAS. TEBBUTT PROPRIETAIRE Chaussures Élégantes pour Hommes, Femmes et Enfants. Ouvrage parfait. Satisfaction garantie.

P. A. GOUIN & CIE. MARCHANDS DE Fer & Quincailleries EN GROS ET EN DETAIL A L'ENSEIGNE — DE LA — SCIE RONDE Coin des Rues Coin des Rues Platon & Craig TROIS-RIVIERES SPECIALITE: Bois et Garnitures pour Voiture, Fer et Acier en barre, Peinture, Huile, Vernis, Ciment, Plâtre, Etoupe, Coaltar, Vernis à bardeau, Courroie, Câble, Etc. Assortiment complet pour garnitures de machine.

Les élections ont eu lieu en 1891, et les bruits étaient presque tous rapportés le 24 avril de la même année. Mais le rapport des brefs d'Algonia n'était pas dus et n'ont été faits qu'à la fin de juin. La question est de savoir si le Parlement expire le 24 avril ou à la fin de juin.

Les TERRES SCOLAIRES Les terres affectées au soutien des écoles dans Manitoba et qui sont contrôlées par le gouvernement fédéral, jouent probablement un rôle important dans le règlement de la question scolaire.

UNE NOTE INTERESSANTE L'arrêté ministériel accordant une certaine quantité de terres aux Métis du Nord-Ouest, à la demande de M. P. Laeombe, a été signé hier, par le gouverneur général, qui a ajouté en marge la note suivante:

A la première réunion du comité des Banques et du Commerce, tenue ce matin, il y avait cinq ordres du jour sur la liste et deux bills très importants, celui qui a pour but d'amender l'acte d'incorporation de l'ordre indépendant des Forestiers et de l'autre, de M. Mulock, relatif au taux légal de l'intérêt.

Le tout à des Prix réduits Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

Après que la discussion la première clause du bill a été adoptée, le montant de propriétés immobilières accordées aux cours inférieurs de Toronto, étant largement réduit.

Le bill a subi sa première lecture. NOTES DIVERSES L'élection de M. Angers dans Charlevoix, sera publiée dans l'«Officiel» de demain.

Une délégation de manufacturiers de Toronto est ici pour s'opposer à ce que les séparateurs de câbles employés dans la fabrication du beurre soient mis sur la liste des articles admis en franchise.

Le tout à des Prix réduits Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

Le tout à des Prix réduits Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

Le tout à des Prix réduits Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

Le tout à des Prix réduits Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

Le tout à des Prix réduits Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

Le tout à des Prix réduits Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

Le tout à des Prix réduits Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

A. BERGERON HORLOGER BIJOUTIER OPTICIEEN GRAVEUR 30, RUE DES FORGES, 30

FOUILLETON DU TRIFLUVIEN. UN CANADIEN EN CHINE XXI NUIT SANGLANTE. (Suite) Tous les trois, ils avaient relevé leurs pantalons dans leurs bottes de feutre, et les pans de leurs tuniques dans leurs ceintures. Ces ceintures avaient été retournées, de façon à ce que revolvers, haches, couteaux, cartouchières, se trouvaient maintenant sur les reins.

deux collines: —Il est l'heure, —dit-il; — allons! Les quatre hommes se mirent en marche silencieusement à la file indienne. Mais, en s'approchant de l'étroit défilé, qu'obscurcissait en ce moment la brume, ils se séparèrent, se dirigeant: Wampoa et Saturnin, vers le mamelon qui s'élevait à gauche; vers celui de droite, Balthazar et Fernand. Saivons d'abord ces deux derniers.

presque nue Heureusement, la brume était épaisse dans le fond du vallon. Mais elle devenait plus rare à mesure que l'on montait. Elle ne tarda pas à se dissiper complètement, et les moindres aspérités du coteau se dévoilèrent, splendidelement éclairées par la lune. La marche de Balthazar devint plus précautionneuse encore et plus lente.

Leur attitude, leurs allures n'indiquaient aucun soupçon. Mais le moment le plus périlleux de l'entreprise était arrivé. A partir de l'endroit où venait de s'arrêter le Canadien, la montagne présentait un vaste cercle qui comme une grève, éclairé comme en plein soleil.

Restez ici; ... regardez-moi faire, et tout à l'heure, lorsque je vous ferai signe, agissez de même à votre tour. A peine achevait-il ces mots que les deux sentinelles devinrent invisibles.

verts! — murmura Fernand; — une prompte attaque peut seule nous sauver... En avant! — Silence, malheureux!... silence! — fit Balthazar en lui jetant une main sur les lèvres. De l'autre main, il tirait son couteau.

jusqu'aux derniers buissons. Les deux sentinelles n'étaient plus qu'à quelques pas de là, mais appuyées sur le canon de leurs carabines. De plus, par un malencontreux hasard, les deux Mandchoux se trouvaient tournés vers le buisson derrière lequel se tenaient à l'affût Wampoa et Saturnin.

LE TRIFLUVIEN JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR P. V. AYOTTE, 111 & 113, RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

À qui toute communication concernant l'Administration doit être adressée.

ABONNEMENT: Un An...\$2.00 Six Mois...\$1.00 ÉDITION HEBDOMADAIRE Un An...\$1.00 Six Mois...50 cts Strictement payable d'avance

Tous les articles qui paraissent dans ce journal sont sous la responsabilité de l'Administration. Les opinions exprimées ne sont pas celles de l'Administration.

TARIF DES ANNONCES: Les annonces seront tolérées sur Nonpareil aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne...10 cents Les insertions subséquentes, par ligne...5 cents Conditions spéciales pour annonces à long terme.

LE TRIFLUVIEN Mardi, 18 Février 1896

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 17 Février.

Je n'ai pas encore pu mettre la main sur la loi réparatrice. Je ne puis donc que constater pour aujourd'hui l'opinion générale parmi les catholiques sincères et bien pensants. Or, je trouve que cette opinion est sympathique. Sans doute, peu de personnes ont pu lire le texte même. Mais les grandes lignes ont été publiées, et c'est là-dessus qu'on se prononce, c'est-à-dire, en somme, sur l'esprit plutôt que sur la lettre de la loi.

À ce point de vue, Sa Grandeur Mgr. Langevin, successeur de l'illustre Mgr. Taché, héritier de son esprit, de ses traditions, de son zèle apostolique et premier pasteur des fidèles dans la province où se joue le drame scolaire, Mgr. Langevin se déclare satisfait. Il eût peut-être voulu plus, mais il reconnaît que la loi est élaborée dans un esprit de justice pour les catholiques persécutés, qu'elle leur rend leurs droits essentiels et qu'elle les arrache aux odieuses obligations créées par la loi Greenway-Martin.

MM. le sénateur Bernier et le député Larivière, deux autres représentants—les plus autorisés après Mgr. Langevin—de la minorité manitobaine, déclarent que la loi sauvegarde la constitution, les principes catholiques en matière d'éducation et les droits violés par la loi provinciale de 1890. Voilà, certes, pour moi les trois hommes qui ont plus que tous autres le droit de dire qu'ils parlent en cette matière, non-seulement en parfaite connaissance de cause, mais encore à titre de mandataires spéciaux, en quelque sorte.

Il est d'autres hommes en vue, l'honorable M. Angers par exemple dont l'opinion est parfaitement désintéressée au même titre que celle des représentants directs de la minorité, qui font bien leurs réserves jusqu'à ce qu'ils aient pu faire une étude complète de la loi, mais qui déclarent trouver dans l'analyse qu'on en a donnée la base d'une bonne loi.

Ce sont des témoignages précieux à enregistrer et qui faciliteront sans doute, parmi les catholiques bien disposés envers nos coreligionnaires de là-bas, la tâche du gouvernement. Tous ces hommes surveillent de près la discussion et le travail de la révision dans les deux chambres, mais ils ne feront ni par parti pris ni par le pur et simple désir d'embarasser le gouvernement. Leur adhésion en déterminera d'autres, auxquelles le nombre donnera de l'importance. Il ne manque pas d'hommes de bonne volonté, en effet, que les diverses phases du conflit actuel ont laissés perplexes et qui ne demandent qu'à s'éclairer et à déterminer leur opinion individuelle en consultant l'opinion d'hommes en qui ils ont confiance et à qui ils reconnaissent le droit de parler d'autorité sur une question tant controversée, d'une part, et si singulièrement compliquée d'autre part, et par l'intérêt, les passions et les préjugés. Ces témoignages à peu près unanimes les guideront sûrement et leur feront voir la pure lumière de la vérité, que les nuages, si nombreux que l'erreur les accumule ou si épais qu'elle les fasse, ne peuvent voiler que pour un temps.

J'ai dit les catholiques bien disposés. Il y en a d'autres évidemment, qui ont bien fait ce qu'ils ont pu jusqu'ici pour empêcher la réparation. On sait dans quel but, et qui n'ont pas désarmé parce que la loi a été présentée. Il ne restent pas les bras croisés, veuillez m'en croire. Ils sont aussi actifs que tenaces dans leur volonté de mal faire et c'est peut-être

de ce côté que nous viendra le danger le plus menaçant. Ce ne sont certes pas de vrais catholiques car s'ils l'étaient, ils comprendraient l'obligation qu'il y a pour eux d'élever la voix et de suivre la direction donnée par leurs chefs spirituels, dans une question où les droits de la conscience sont en jeu. Les chefs spirituels, ils s'en moquent, ils défient leur autorité, ils les accablent d'outrages, les abreuvant d'insinuations indignes, leur imputent des motifs déshonorants et de toute façon cherchent à les rabaisser dans l'opinion. Vous seriez stupéfié si vous entendiez certaines conversations particulières et vous vous demanderiez ce qui peut bien distinguer ces tristes personnages des sectaires les plus enragés.

Mais ils se disent catholiques, et cela suffit pour encourager l'ennemi naturel, qui croit voir une scission profonde dans nos rangs, se réjouirait naturellement de la voir éclater dans des actes publics qu'allaibliraient l'autorité des évêques, et fait de son mieux pour amener ce résultat, dans lequel il trouverait une double satisfaction. Or, ces deux éléments si incroyables que cela soit, se donnent la main, s'entendent, se concertent et ne font qu'un dans leur opposition factieuse. Je vous dis qu'Ottawa est en ce moment le centre d'intrigues inavouables qui rayonnent par tout le pays, et que si jamais les vrais dessous de cette crise par laquelle nous passons depuis bientôt six ans sont connus, il y aura des pages déshonorantes dans notre histoire.

Toutes ces machinations ténébreuses faites pour servir les desseins d'un chef qui ne le sera peut-être plus demain seront vaines, je le crois, pour peu que le gouvernement fasse preuve de l'énergie voulue, et je l'y crois bien décidé. Elles n'auront peut-être pour résultat définitif que de scinder en deux le parti libéral français. Dieu se plait quelque fois à tromper ainsi la sagacité humaine et la soi-disant habileté des pervers et à se servir de leur œuvre pour faire la sienne. Le Canadien-français qui mange du pain en meurt, d'une façon ou de l'autre, tenez cela pour certain. Quelque peinant, quelque haine, ou plutôt quelque ruse qu'il soit, tôt ou tard il est cloué vivant dans un cercueil fait de mépris et de honte.

Les libéraux ont entrepris de bloquer la machine parlementaire. Rien ne marche, par la faute de ces mouche de cochon. Si nous avions un bon petit règlement de clôture, comme en Angleterre, ils ne l'auraient pas volé. À défaut de cela, le gouvernement pourrait toujours obliger ces brailleurs à pérorer devant des banquettes vides pendant trois semaines par jour. Ils auraient plus vite fait de s'époumonner. Les faire siéger jusqu'à une heure ou deux du matin serait encore un bon moyen de les épouiser. Puisqu'ils tiennent tant à parler, ce qui revient à dire: puisqu'ils tiennent tant à se pendre, qu'on leur donne de la corde, ils se pendront plus vite et plus sûrement.

Ce soir, grand bal officiel à la salle du Sénat. Les invités devront porter des costumes historiques se rattachant à quelque période de l'histoire du Canada. C'est le passé qui va défiler sous les yeux du présent. L'idée est bien trouvée, et si j'en juge par les préparatifs que l'on fait, ce sera le clou de la saison. Le clou fera peut-être une saignée dans la bourse des maris, mais bah! c'est la fonction journalière des maris de payer les notes des fournisseurs... de leurs femmes. Ce ne sera cette fois qu'une question de plus ou de moins en rapport avec le caractère de la fête et les souvenirs qu'elle laissera.

La cigale de la fable fut obligée de danser après avoir chanté. Où diable ce bon Lafontaine a-t-il eu la tête, d'associer ainsi la danse à l'idée de pénurie? Ce n'était qu'un philosophe, évidemment, hanté par l'idée du rapport des causes et des effets. Dans tous les cas, nous avons changé cela. Dansez d'abord, mesdames, vous chanterez ensuite, quand ce ne serait que pour faire niche à ce malencontreux conteur de fables.

MGR WALSH

Un nouveau démenti

Toronto, 13—Le "Catholic Register" annonce qu'il est autorisé à dire que la dépêche de Toronto, qui a été publiée dans les journaux des États-Unis, regardant l'attitude de l'archevêque de Toronto sur la question des écoles de Manitoba est mensongère. L'archevêque n'est pas opposé à ses collègues de l'épiscopat, sur cette question importante.

L'intervention épiscopale dans la question scolaire

Mardi, 12 février, l'Électeur publiait, à propos de la dernière lutte électorale de Charlevoix, un article soigneusement élaboré, au ton docteur et sentencieux, tendant à nier à l'Épiscopat canadien tout droit d'intervention dans la question d'une législation réparatrice relative aux affaires scolaires du Manitoba.

Nous avons lu et, comme bien d'autres, non sans un sentiment de surprise, la thèse développée dans les colonnes de l'Électeur par un théologien que la Rédaction, dans son numéro du 14, se plait à appeler l'un des plus éminents de la Province ecclésiastique de Québec. C'est la thèse, hâtons-nous de le dire, contraire aux droits des évêques et se rattachant, à l'issu sans doute de l'auteur, aux principes mêmes du libéralisme catholique, est fautive, pernicieuse et absolument condamnable.

Pour nous conformer aux désirs de l'autorité ecclésiastique de ce diocèse, et avec son approbation formelle, nous dirons quelques mots des doctrines téméraires émises dans l'article de journal libéral et ferons voir en quoi pèche l'argumentation de l'auteur de cet écrit.

Tout d'abord, qu'il le sache bien, nous nous plaçons ici en dehors de toute considération ou préoccupation purement politique, car il ne s'agit pas pour nous d'un intérêt de parti, mais d'une question de doctrine et de droit public ecclésiastique de la plus haute portée religieuse et nationale. En second lieu, nous voulons défendre contre toute présentation contraire la légitimité juridique et morale ainsi que l'opportunité de l'intervention épiscopale dans les conditions mêmes où cette intervention s'est produite à Charlevoix, c'est-à-dire dans l'hypothèse que la mesure réparatrice, proposée par le gouvernement, sera de nature à mériter le suffrage des évêques. Inutile donc d'en appeler contre nous, pour étayer une thèse chancelante, à la défec-tuosité de l'acte réparateur, si définitive il y a; ce ne serait là qu'un échappatoire.

Ceci posé, abordons l'argument cher à l'Électeur et à son correspondant, mais moins cher à ceux que l'Esprit-Saint a préparés à la garde du troupeau de Jésus-Christ et au gouvernement de la société chrétienne.

D'après le correspondant de l'Électeur, si l'Église a le droit d'exiger que la question des écoles de Manitoba soit réglée conformément aux principes de la justice, il ne lui appartient pas cependant de déterminer ni d'approuver un moyen plutôt qu'un autre entre ceux que la politique suggère. Nous nions cette assertion et voici nos raisons: L'Église étant à cause de sa fin une société essentiellement supérieure à l'État, l'État lui est subordonné en tout ce qui touche aux intérêts religieux; c'est un principe clair et certain. Aussi, en vertu de ce principe, reconnait-on que l'Église jouit d'une juridiction véritable sur le pouvoir séculier jusque dans les questions d'ordre temporel, pourvu toutefois que ces matières aient un rapport de nécessité ou d'utilité réelle avec la fin de la société religieuse. C'est l'enseignement de Léon XIII formulé dans la proposition suivante: "Immortale Dei": "Tout ce qui dans les choses humaines est sacré à un titre quelconque, tout ce qui touche au saint des saints et au culte de Dieu, soit par sa nature, soit par rapport à son but, tout cela est du ressort de l'autorité de l'Église."

C'est pourquoi, bien que, étant données deux moyens politiques également aptes de toutes manières à favoriser dans toute leur étendue les intérêts de l'Église, celle-ci n'ait aucune raison de faire elle-même un choix, mais doit plutôt abandonner ce soin à la puissance séculière, il en va tout autrement lorsque l'un de ces moyens, au jugement unanime des premiers pasteurs d'un pays et d'après la nature même des choses, offre des garanties d'efficacité et de stabilité que l'autre ne saurait offrir. Dans ce cas, en effet, l'Église, dont les intérêts priment tout droit, toute considération ou toute aspiration politique quelconque, peut et doit exercer sa juridiction sur le moyen lui-même à prendre, sur la voie à suivre pour arriver au but désiré. Ne pas le faire serait compromettre gravement la cause qu'elle défend. En le faisant, elle demeure dans sa sphère; car le moyen par elle choisi, quoique politique et temporel de sa nature, revêt néanmoins, à raison de sa destination et de sa supériorité relative, un caractère religieux et exceptionnel qui justifie parfaitement l'intervention de l'autorité ecclésiastique.

C'est le cas actuel. Nos chefs spirituels, après avoir attendu pendant cinq ans avec une poignante anxiété le règlement d'une question si importante et si vitale au point de vue catholique, jugent, et à bon droit, qu'il serait imprudent de renoncer au bénéfice d'une décision portée en faveur de leur cause par le plus haut tribunal de l'Empire pour remettre en question des droits si ouvertement reconnus. Ils jugent, et à bon droit, qu'il serait impudenter, dans une affaire aussi grave, de confier leurs espérances à un projet d'enquête qui amènerait inévitablement de nouveaux retards, et qui, faisant abstraction de l'intervention fédérale à laquelle ses promoteurs s'opposent, mettrait les catholiques à la merci de leurs persécuteurs.

Car, supposé même—ce dont il est bien permis de douter—que le gouvernement manitobain, foncièrement hostile aux catholiques et confirmé dans cette hostilité par sa récente

victoire électorale, consentirait cependant, sur les instances d'amir politiques, à rétablir le système d'écoles séparées dont jouissaient nos coreligionnaires avant 1890, qui nous assurerait que ces mêmes gouvernements ou d'autres, poussés par les mêmes motifs de fanatisme ou d'intérêt, ne recommenceraient pas tôt ou tard sur ce même terrain scolaire la guerre violente et injuste que nous déplorons aujourd'hui? Ne vaut-il pas infiniment mieux que le pouvoir central, puisqu'il en a le droit et l'occasion, éleve dès maintenant contre tous les persécuteurs présents et futurs un rempart de justice et de protection religieuse, irrésistible à tous les vents et à toutes les tempêtes.

J'ajouterai qu'étant donné l'esprit de parti qui divise si profondément nos hommes publics, ce n'est pas d'un groupe politique particulier qu'il faut attendre la force d'union nécessaire pour faire dans une même pensée et sous un même drapeau tous les catholiques. L'épiscopat seul peut espérer de produire ce ralliement en demandant à nos législateurs, spécialement à ceux dont il dirige les consciences, de s'élever pour un moment au-dessus des intérêts temporels qui les agitent, d'oublier leurs dissensions politiques, et, prenant pour appui le jugement du Conseil Privé d'Angleterre, d'en faire la base inébranlable d'une législation vraiment réparatrice.

Le droit d'intervention des évêques dans une affaire de cette nature découle, du reste, assez clairement des enseignements contenus dans le "Manuel du citoyen catholique", publié avec la recommandation toute spéciale de NN. SS. les évêques de la Province de Québec. Voici ce que nous lisons à la page 37: "Par suite de la dépendance dans laquelle les princes chrétiens sont vis-à-vis de l'Église, l'Église a le pouvoir de régler l'usage que ces princes doivent faire, en certains cas, de leur puissance temporelle; et il faut tenir pour assuré, d'après l'enseignement de ces théologiens, que le pouvoir des chefs donne par Jésus-Christ à Pierre et en sa personne à ses successeurs (Math. XVI, 19) comprend le droit de régler l'usage que les princes chrétiens doivent faire de leur puissance temporelle dans ses rapports avec la religion et le salut des âmes, et de soumettre, dans différentes occasions, leurs actes politiques à son jugement."

Enfin l'Église a le droit de nous combattre tout savoir que la proposition suivante: "Il appartient au pouvoir civil de définir quels sont les droits de l'Église et les limites dans lesquelles elle peut les exercer" a été justement condamnée dans le Syllabus. C'est à l'Église en effet et à ses légitimes représentants, non à d'autres qu'il appartient en cas de doute de déterminer jusqu'où doit s'étendre la juridiction ecclésiastique ou épiscopale. Voilà pourquoi Mgr Cavagnis dans son ouvrage intitulé "Notions de Droit public naturel et ecclésiastique, établit avec autorité ce qui est ou ce qui n'est point de sa compétence et l'État doit respecter ce jugement". Il avait dit précédemment: "Dans le conflit entre le spirituel et le temporel, celui-ci doit prévaloir."

Le distingué correspondant de l'Électeur jugeant sa thèse mal affirmée sent le besoin de la confirmer par une circulaire de Mgr Taschereau écrite en 1872, touchant les écoles du Nouveau-Brunswick, circulaire dans laquelle Sa Grandeur l'Archevêque de Québec déclare les catholiques libres de choisir les moyens qu'ils croient les plus aptes à atteindre le but désiré, c'est-à-dire porter remède au système scolaire du Nouveau-Brunswick.

Mais nous nions la parité entre ce cas et celui des écoles manitobaines. En 1872, les catholiques n'avaient pour eux aucun acte constitutionnel et juridique, propre à donner à la direction de l'Épiscopat une base légale et à assurer d'une manière déterminée le triomphe des droits légitimes. Aujourd'hui non seulement l'Acte du Manitoba contient une clause favorable aux droits de la minorité, mais de plus la plus haute autorité judiciaire de l'Empire britannique a sanctionné solennellement ces droits et trace au gouvernement fédéral la voie à suivre. Les évêques pourraient ils sans trahir la cause catholique, refuser de se servir d'une arme que la Providence met si opportunément entre leurs mains.

Le correspondant de l'Électeur appelle de plus à l'intervention de l'État dans les affaires politiques d'Allemagne et de France, et s'autorise de ces faits pour tirer une conclusion nullement contenue dans les prémisses. On ne peut être plus maladroite. En effet, ou l'acte d'intervention du Souverain Pontife, dans ces deux circonstances, était un commandement ou il était un simple conseil. Dans le premier cas, il y a eu desobéissance grave de la part des catholiques réfractaires; dans le second un manque de déférence blâmable. Dans les deux cas toutefois, il appert que le Pape a jugé à propos de donner aux catholiques, dans les affaires politiques elles-mêmes, une direction motivée par les intérêts religieux dont il a la charge. Donc le pouvoir religieux peut parfois intervenir dans ces sortes de matières. A lui alors de juger si l'intervention doit se produire sous forme de commandement ou de conseil; et quand cette intervention prend la forme impérative, comme dans le cas des écoles de Manitoba, il ne reste plus aux fidèles qu'une chose à faire: obéir.

L'homme obéissant, dit l'Écriture, ira de victoires en victoires: Vir obediens loquetur victorias. C'est l'obéissance, non l'insubordination qui sauve les peuples comme les individus. Nous espérons fermement que tous les catholiques canadiens, quelque soit leur drapeau politique, comprendront cette doctrine et ne don-

neront pas à l'Église et au monde le triste spectacle d'une division déplorable là où l'union, sous la direction éclairée de l'Épiscopat et avec le concours des protestants bien pensants de ce pays, est nécessaire pour le triomphe de la justice et le maintien de la paix religieuse dans la confédération canadienne.

L. A. PAQUET, P.T.R.

LE "FAIR PLAY" CATHOLIQUE

Nous reproduisons du Temps d'Ottawa, quelques passages de son article, sur le récent caucus conservateur: "Sir Mackenzie Bowell a déclaré que son gouvernement s'était engagé à faire adopter une loi réparatrice et qu'il était décidé à la faire adopter ou à tomber. M. Weldon, du Nouveau-Brunswick, a parlé contre la loi. Les honorables M. Foster et Haggart se sont prononcés fermement en faveur du principe des écoles séparées.

Sir Hector Langevin a parlé aussi. Il a déclaré qu'il aurait préféré que ce fût été une minorité protestante qui aurait été opprimée, afin de donner occasion aux Canadiens Français et aux catholiques de montrer leur esprit de justice et leur zèle à faire disparaître l'oppression. Ces paroles de Sir Hector ont soulevé des applaudissements enthousiastes.

Voilà le vrai parler d'un canadien-français et d'un bon catholique. Pendant cette déclaration de Sir Hector, ne nous surprenons pas, car sa carrière politique du passé était un gage pour le futur. Cette justice que nous avons toujours rendue à la minorité protestante, nous avons la confiance que la majorité protestante va maintenant la rendre à la minorité catholique de Manitoba.

NAISSANCE

En cette ville, le 14 courant, Madame L. P. St. Pierre, un fils. Parrain et Marraine M. et Madame J. N. Bureau, avocat.

DECES

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. J. A. Blondin, marchand, de St-Maurice, décédé le 12 courant, à l'âge de 49 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier, le 15 courant, à St-Maurice. Nous prions la famille d'accepter nos sincères condoléances.

LA FONTAINE DE JOUVENCE EST RETROUVEE

Les vieillards rajeunissent. Les faibles deviennent forts. La force naturelle est restaurée. L'espoir jaillit de nouveau dans [toutes les poitrines]. La vie reprend une teinte plus [rose].

Avez-vous toujours vécu sage-ment? Avez-vous besoin de renouveler [vos forces]? Voulez-vous redevenir jeunes? Donnez-moi votre adresse et je vous enverrai comment, par l'emploi d'un simple remède de famille, je suis devenu un homme nouveau.

THOMAS SLATER, Boite 1456, Kalamazoo, Mich. Envoyez un timbre pour la réponse.

TOUTES FAMILLES DEVRAIENT SAVOIR QUE LE

PERRY DAVIS' VEGETABLE PAIN-KILLER. Est un remède remarquable pour l'usage EXTERNE et INTERNE, et qu'il est merveilleux dans son action prompt à soulager la douleur. PAIN-KILLER guérit sûrement le Mal de Membre, les Crampes, les Rhumes, les Migraines, les Douleurs de la Tête, les Douleurs de la Poitrine, les Douleurs de la Colonne vertébrale, les Douleurs de la Nuque, les Douleurs de la Face, les Douleurs de la gorge, les Douleurs de la langue, les Douleurs de la bouche, les Douleurs de la gorge, les Douleurs de la langue, les Douleurs de la bouche, les Douleurs de la gorge, les Douleurs de la langue, les Douleurs de la bouche.

SI VOUS ETES FAIBLE ET SANS VIGUEUR. Vin de Quinine de Campbell. C'est le grand remède contre la débilité. Préparé spécialement par K. CAMPBELL & CIE, MONTREAL. 30-4-95-1a. Le MINARD'S LINIMENT guérit la Diphtérie.

Graines de Plais, Graines de Jardins, Graines de toute sorte. A LA PHARMACIE HOERNER TROIS-RIVIERES. Billets pour l'Europe par les différentes lignes de steamers en vente au bureau des sous-marins, où les voyageurs pourront faire le choix des cabines. Les prix de passage sont les mêmes qu'aux bureaux principaux de ces diverses compagnies.

Frigon & Marchand AGENTS D'ASSURANCES. BUREAUX: COTE DU BOULEVARD Trois-Rivières. FRIGON & MARCHAND ont ouvert un bureau d'agence d'immeuble où toutes personnes voulant acheter ou vendre des propriétés trouveront les informations nécessaires. BUREAUX: COTE DU BOULEVARD TROIS-RIVIERES.

Leçons Privées. Par un ancien professeur d'Académie. SPECIALITÉS: Anglais, — Calcul, — Tonne des livres. Veuillez adresser: C. J. BARNARD, No 1, Rue St-Joseph, Trois-Rivières. 14-1,96-jno

Terre à vendre. Une belle et bonne terre de 40 arpents en superficie, en parfait état, faisant partie de la municipalité du village de LaRocheville dans la paroisse de St. Grégoire, comté de Nicolet, à la porte des maisons d'éducation, avec dépendances neuves, exemption de front de chemin et de part de route, un stock d'animaux de première classe, comprenant un taureau Ayshire pur sang avec certificat de généralité, 5 vaches à lait supérieures, 2 autres, 1 jument, instruments aratoires, voitures d'hiver et d'été. Aussi une terre à bois, à 4 milles du village, de 20 arpents en superficie, extrêmement bien boisée, avec des conditions des plus faciles. EUGENE JANELLE, Propriétaire, Village LaRocheville. 1-1-3 m.

Terre à vendre. Magnifique terre, d'environ 120 arpents en superficie, dont plus de 100 en culture, à l'entrée du St-Maurice, (des St-Joseph et St-Ignace), avec maison, grange, animaux, instruments aratoires, voitures, etc. Conditions faciles. S'adresser à 14-1-96 J. A. GAGNON.

PETITS POISSONS (TOMY GODS) Salmon et Maquevean frais, Sardines salées, Anguilles, Morne Verte et Séche, Hareng, Etc., Etc. A vendre par Char et en détail chez L. P. CORMETER Nos. 35, 37, 39 et 41 Rue St-Antoine 1-7-95-1

PROPRIETE A VENDRE. Magnifique propriété commerciale située dans le centre des affaires rapportant 10 000 de revenu annuel en très bon ordre. La maison est en briques à trois étages, avec un hangar en briques à deux étages. Pour plus amples informations, s'adresser à M. MARCHAND & Co, 48, Rue du Platón, Trois-Rivières. 10-7-94-jno.

A LOUER. Les rez de chaussée des maisons de feu Pierre Décarie, situées rue du Fleuve, à côté de l'Hôtel Dufresne et servant actuellement de Salle d'Échantillons pour les commis-voyageurs. Toutes réparations ou dispositions nouvelles des appartements faites à demande. S'adresser à ALFRED DELILET, 45 Rue des Champs, Trois-Rivières. 12 Février 1896.—jno.

A OTTAWA

Entrevue avec M. Bernier et Larivière

Séances ennuyeuses de la chambre

(La Presse)

Ottawa, 14 février 1896.

Dès l'ouverture de la séance, hier après midi, M. Robinson, le nouveau député de Northumberland, N. B., a été présenté à la chambre par les hon. M. Costigan et Foster. Après les affaires de routine, sur motion proposée au comité du budget, M. Macdonald, député de Huron, a continué son "speech" financier. Ce grand discours a duré depuis trois heures jusqu'à six heures, et a été interrompu à la reprise des débats, il avait en sa possession le discours de M. Sproule lui-même. Il est difficile d'expliquer la manière qu'ont certains députés d'ennuyer leurs collègues des journées entières. Il y a évidemment parti pris quelque part, pour faire de l'obstruction et faire traîner les débats inutilement.

Le sénat, après quelques instants de séance, a ajourné son travail jusqu'au 25 février. Nos bons vieillards exercent leur poste pour permettre de grand monde de la capitale de figurer au bill que lady Abardeen donnera lundi. Tout ce qu'Ottawa compte de célébrités, importantes, ou importantes et même nuisibles, figurera à cette mascarade. Dire que ces sauteries ont coûté de troupes aux invités et... d'argent aux maîtres d'hôtel, qui figurent à la réunion! Mais chut, la fête est donnée par l'amable épouse de notre gouverneur général. Tève aux commentaires.

Le bill de Manitoba que peu de députés ont pu lire, occupe toujours notre monde politique. Hier, j'ai pu voir les hon. MM. Bernier, sénateur, et Larivière, député de Manitoba. Ces deux hommes de la "Rivière Rouge" ont examiné la mesure et vuici ce qu'ils ont dit à votre correspondant pour les lecteurs de "La Presse":

L'hon. sénateur Bernier: "Je réponds avec grand plaisir à votre invitation: Il y avait, pour nous, citoyens catholiques et français de Manitoba, trois points à sauvegarder dans cette grande affaire des écoles: 1. La constitution de notre province; 2. Les principes catholiques en matière d'éducation; 3. Les droits qui nous avaient été garantis avant la loi infâme de M. Greenway, de 1890. Si mes renseignements sont exacts, ces trois points sont assurés dans la nouvelle loi réformatrice, soumise au parlement fédéral, avant-hier. C'est tout ce que je puis dire aujourd'hui."

M. Larivière: "Je ne puis dire autre chose sur la mesure sans avoir, au préalable, mûrement étudié. Cependant, après l'avoir lu, sommairement, je suis sûr de ne devoir rien transmettre la copie que j'avais au vénérable Père A. Lacombe qui me la demandait avec instance. D'après ce que je puis en juger, elle n'est pas si mauvaise que l'on s'habitue à dire que la loi sera acceptée avec joie par mes amis de l'Est, et, en général, par la population catholique et française de Manitoba. D'autant plus qu'elle est calculée sur le projet de loi soumis par notre avocat, M. Ewart, et d'abord préparé par des personnes dont les noms sont connus en temps et lieu. A ces dernières reviendra une grande part du mérite auquel elles ont droit pour avoir contribué à la solution de cette question si épineuse. Il y a, il est vrai, dans la loi, certaines dispositions qui de prime abord, peuvent sembler étranges. Ainsi, le fait de laisser au lieutenant gouverneur de Manitoba en conseil le choix des membres du bureau d'éducation et de faire d'autres nominations, frappe l'attention. Mais, de l'avis de nos avocats et de personnes distinguées par leurs connaissances de notre loi organique, il était impossible d'omettre ces dispositions sans rendre la mesure projetée "ultra vires". C'est là, à mon point de vue, l'unique raison qui nous porte à accepter cette prescription, de même que d'autres contenues dans la loi.

En termes généraux, les grandes lignes qui font la base du rétablissement de nos écoles catholiques à Manitoba sont amplement définies et l'organisation du système scolaire est complète. Je considère que les catholiques de Manitoba ont enfin gagné la cause pour laquelle ils travaillent depuis si longtemps."

Pour en arriver aux faits concernant Hood's Sarsaparilla, informez-vous auprès des personnes qui possèdent cette médecine, ou bien lisez les déclarations souvent publiées dans ce journal. Elle vous convaincra que HOOD'S GUERIT.

Nous n'avons pas besoin de votre serment

Pour vous croire, dit le St-Louis Journal of Agriculture dans une note éditoriale au sujet du No-To-Bac, le fameux remède contre l'usage du tabac. Nous avons pu constater plus d'un cas de guérison opérée par le No-To-Bac, entraînées par un architecte bien connu de St-Louis, qui fumait et chiquait depuis vingt ans; deux boîtes l'ont guéri radicalement, si bien que l'odeur seul du tabac le rend malade. Le No-To-Bac est vendu avec garantie de guérison, l'argent est remis quand il ne guérit pas. Un traité explicatif pour le rhume de cerveau; il guérit rapidement. Il ne manque jamais son effet.

Le Baume Nasal donne un soulagement immédiat pour le rhume de cerveau; il guérit rapidement. Il ne manque jamais son effet.

L'exposition régionale

Dimanche prochain, le 23 Février courant, aura lieu une grande assemblée publique, au village de Champlain, dans la salle publique, à 2 heures de l'après-midi, dans les intérêts de la cause agricole et de l'exposition régionale, à laquelle tout le comté de Champlain est invité.

Le travail fait depuis une couple de mois par le comté provisoire de l'Association Agricole, rencontre partout l'approbation et l'appui du public. Déjà la ville et la paroisse des Trois-Rivières, et les comtés de Nicolet et de Maskinongé ont promis leur entier concours à l'entreprise. Le comté de St-Maurice a offert, lui aussi, de contribuer généreusement et largement au succès de cette entreprise et, aujourd'hui, il ne reste plus que le comté de Nicolet à faire entrer dans le mouvement pour assurer le concours énergique de tout le district à une œuvre de la plus haute importance pour notre population rurale.

C'est dans ce but que les directeurs de l'Association Agricole ont décidé de tenir dimanche prochain, au village de Champlain une grande assemblée de tout le comté et des paroisses environnantes du comté de Nicolet et de la ville des Trois-Rivières.

Les hommes importants de notre district ont été priés d'assister à cette assemblée et des invitations ont été envoyées aux honorables J. J. Ross et M. Montplaisir, sénateur; à l'honorable La Beaulieu, commissaire de l'agriculture, à l'honorable F. X. O. Méthot, C. L., à MM. T. E. Normand M. P. P., N. L. Duplessis M. P. P., F. L. Désaulniers M. P., J. H. Legris M. P., P. Griener, M. P., M. Caron M. P., P. F. X. Balleau, consul des États-Unis; E. N. Martel; Ed. Déry; L. P. Guillet; E. D. Boisclair; J. A. Tessier; G. R. Barthe, et plusieurs autres.

Le point de glace étant maintenant solide, les paroissiens de St-Pierre les Boquets, Gentilly, Bécancourt et Ste Angèle de Laval auront l'avantage de venir à Champlain assister à cette assemblée.

Les promoteurs espèrent que le comté de Champlain, se rendra en foule à cette assemblée pour y entendre exposer un projet qui intéresse la classe agricole, au plus haut degré.

Le départ des Trois-Rivières, aura lieu à 11.30 hrs de l'avant-midi, à la place du Marché aux Dandées. Tout le monde devra profiter de cette occasion de faire une jolie promenade, en encourageant une grande et noble entreprise.

Cercle Agricole de la paroisse de St Prosper

A une assemblée des membres du cercle agricole de la paroisse de St-Prosp, et d'un grand nombre d'autres habitants de la dite paroisse, tenue en la salle publique le douzième jour du mois de février 1896, à laquelle assemblée quelques conférenciers étrangers se sont joints à ceux de la paroisse, pour donner à l'assemblée une conférence sur l'agriculture.

Ces messieurs ont discuté avec connaissances, les intérêts des cultivateurs. Ils recommandent le bon soin des vaches laitières; ils recommandent aussi la conservation des fumiers, et la plantation des arbres fruitiers, et nous enseignent quel mode à adopter pour réussir en arboriculture.

La conférence terminée, M. Théophile Trudel propose qu'il soit voté des remerciements à MM. les conférenciers pour la manière habile et pratique avec laquelle ils ont traité les différentes questions de l'agriculture. Ce qui a été agréé par l'assemblée. Après quoi l'assemblée est dissoute.

LE GRAND COUP

LE 5 DE FEVRIER 1896

Bottes bottonnées, jaune, \$1.40. 300 pns de souliers en tweed à 20c. 75 pns Souliers en feutre pour femmes valant 40c pour 20c. 125 pns Bottines bottonnées India Kid et jaune pour enfants, 1 à 4 valant 35 pour 25c. 319 pns Congress et Bottines en dongola pour hommes valant \$1.75 à \$2.50 pour \$1.21. 226 pns Souliers jaune à talon valant 40 pour 25c., No. 3 seulement.

AVIS AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE

NOCES D'ARGENT

M. et Mde M. J. Eusèbe Morissette, de cette cité, ont célébré, hier, le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage.

A cette occasion, les nombreux amis de M. Morissette se sont réunis chez lui, dans la soirée, pour exprimer aux heureux époux leurs vœux de bonheur et leurs souhaits de joyeux anniversaires.

M. Eusèbe Morissette est président de la Cour No. 178, C. O. F. de cette cité, depuis sa fondation, et les membres de cette Cour ont voulu lui témoigner leur estime en lui présentant la jolie adresse suivante, accompagnée du don d'une magnifique montre en or, avec chaîne et loquet.

Monsieur Marie Joseph Eusèbe Morissette, Chef Ranger, de la Cour des Trois-Rivières de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

Les membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques, de la Cour des Trois-Rivières, ont voulu profiter de l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de votre mariage, pour se réunir avec vous de cet heureux événement et vous exprimer leurs sentiments d'estime, de gratitude et de reconnaissance.

Membre de l'Ordre depuis la fondation de notre Cour, vous n'avez cessé un seul instant d'en promouvoir les intérêts. Grâce à vos efforts et à votre généreux dévouement, et malgré que nous eussions à rivaliser avec des sociétés sœurs déjà florissantes notre Cour est devenue en peu d'années l'une des plus nombreuses et des plus florissantes de l'Ordre.

Vous avez droit d'être fier du résultat obtenu par votre zèle, comme nous le sommes, nous du choix que nous avons fait en nous nommant notre Chef Ranger.

Cette charge de premier officier de la Cour, disait déjà bien haut et la confiance que nous reposait en vous et l'appréciation qui était faite de vos labours et de votre dévouement.

Il nous tardait cependant de vous exprimer ces sentiments d'une manière plus tangible. L'occasion s'en présentant ce soir nous en profitons avec plaisir et nous vous adressons nos félicitations et nos souhaits de bonheur, l'assurance de nos hommages et de notre considération.

Les Forestiers Catholiques de la Cour des Trois-Rivières, No. 178.

Les membres de la famille ont offert à Madame Morissette aussi une magnifique montre en or, accompagnée de plusieurs autres cadeaux de prix.

Les révérends dames Ursulines avaient envoyé une magnifique lettre accompagnant la délicieuse poésie que nous publions ici.

25

Une note de Ste. Ursule

Dans le concert de vos vœux en cet anniversaire

Je vous envoie mes félicitations, et vous prie de les transmettre à Madame Morissette, et lui présenter en même temps que nos félicitations et nos souhaits de bonheur, l'assurance de nos hommages et de notre considération.

L'Ambassadeur de France auprès du Vatican

Notre correspondant de Rome, dit la "Vérité", de Paris, en faisant hier l'éloge de la carrière diplomatique de M. de Béhaine, disait pourtant qu'en ces derniers temps elle laissait peut-être quelque chose à regretter.

Sur cette phase de la carrière de notre ambassadeur, voici ce que nous écrit un autre correspondant, à qui, par impartialité, nous devons laisser la parole, parce qu'il est l'écho, à Rome, d'un groupe important et très dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la France:

Rome, 24 janvier 1896.

"Je vois que presque toute la presse pleure M. Lefebvre de Béhaine. Je m'en étonne au moins pour les journaux catholiques. M. de Béhaine en effet n'a cessé, à Rome, de peser sur le Pape en lui grossissant les projets de gouvernement de la République, et de se faire valoir à Paris, en faisant entendre qu'il pourrait obtenir ce qu'il demandait s'il était soutenu. En dehors de cette appréciation, qui n'est point la mienne, mais celle de personnes bien au courant des choses, il y a un fait certain: c'est M. de Béhaine qui a fait accepter ou tolérer par le Saint-Siège, crainte de pire, toutes les mesures dont les catholiques de France se plaignent à bon droit. Un ambassadeur plus radical aurait été moins écouté, M. de Béhaine, il faut bien le dire, l'était, grâce à l'ascendant qu'il avait su prendre par cette conduite par trop... diplomatique. La peut-être est l'explication d'une condescendance qui a pu, parfois, étonner vis-à-vis des plus mauvaises lois du régime républicain.

M. de Béhaine a, sans contredit, bien mérité du gouvernement qu'il servait, mais l'Eglise jugera plus sévèrement sa longue ambassade, car c'est en partie grâce à elle qu'on a pu faire ce qui a été fait contre l'Eglise en France. Qu'on nous donne tout autre ambassadeur, mais qu'on ne nous donne pas quelqu'un dont on ne se défie pas et qui peut, à cause de cela, faire souvent plus de mal qu'un franc ennemi. Je m'étonne qu'aucun journal religieux ne donne cette note, qui me semble la vraie.

Je ne puis omettre de vous signaler un bruit étrange qui court ici au sujet de M. Lefebvre de Béhaine. On parle d'une lettre secrète d'un personnage en relation avec le secrétaire d'Etat et dont par une indiscrétion coupable, M. Crispin aurait pu se faire du ner copie. Cette lettre est tout un acte d'accusation contre M. de Béhaine, lui attribuant la responsabilité de tout ce qui s'est fait de mal en France depuis dix ans et rejettant uniquement sur lui les méfaits dont se plaint l'Eglise de France. J'avoue ne pas croire personnellement à l'existence de cette lettre. O m'en a, pourtant, été des passages entiers qui sont en ce sens.

Il me revient, de divers côtés, que, dans les bureaux de la secrétairerie d'Etat, l'on reconnaît avoir été fort mal renseigné sur le vrai caractère du mouvement catholique en France, ce qui a fait hésiter à se prononcer plus formellement pour la résistance des congrégations religieuses et des fabriques d'églises. Les rapports de M. Lefebvre de Béhaine, entre autres, ne pouvaient permettre de croire que le parti de la résistance fût si nombreux et si résolu. On ne se cache pas de dire que si on avait cru à des dispositions aussi générales, on en aurait adopté une ligne de conduite plus marquée.

Echos de la Ville et du District

Le Rév. J. E. Jourdain, curé de Manville R. I. est en cette ville.

On nous apprend que par suite d'une entente les trois pharmacies de cette ville fermeront, à l'avenir, à 8.30 heures le soir, excepté le samedi.

Pour avoir un bon et beau tweed, cravates, collets, chapeaux, etc., à bon marché, Allez chez Bandy & Beaulac, marchands-tailleurs.

La neuvaïne de St-Frs.-Xavier, commencera samedi prochain, le 22 courant, à la Cathédrale, et sera prêchée par les Révérends Pères Oblats.

On nous annonce la formation d'un nouveau club, en cette ville, le Three Rivers Driving Club.

Il y aura promenades, en voiture, tous les jeudis, la première sortie devant avoir lieu jeudi prochain, le 20 courant.

L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les Scrofes, comme la Salsepareille d'Ayer.

Lisez Les certificats

Publiés En faveur de Hood's Sarsaparilla

Ils ne sont pas Achetés, mais sont des Déclarations Volontaires De gens croyables Etablissant que Hood's Sarsaparilla

Est spéciale En soi et A un Merite absolu.

Hood's Sarsaparilla Purifie le sang Cree un appétit et Renforce les faibles. Soyez surs d'avoir la HOOD et la HOOD seulement Parce que

HOOD'S Sarsaparilla GUERIT

Hood's Pills guérissent tous les maux de tête, la bile, la jaunisse, l'indigestion et le mal de ventre. 25 cents la boîte. 24-1-96-1a

Le pont de glace sur le St-Laurent, en face de la ville, est enfin pris, depuis samedi dernier.

Le pont a pris par un beau temps froid et la glace est très unie. C'est un des plus beaux ponts que l'on ait vus ici.

Hier soir, on nous dit, qu'un chasseur de cette ville, du nom de Rochelleau, a noyé son cheval, en revenant de Ste Angèle de Laval.

Il aurait perdu le chemin et se serait aventuré près d'une mare où la glace était faible.

Ste Ursule — Le conseil municipal de la paroisse de Ste Ursule est actuellement constitué comme suit: A. Couto, Maire, J. B. Lafrèrre, Ovide Lambert, Chs. Baland, H. Lessard, Toussaint Grenier, P. Lessard, conseillers; Max. St-Louis, Sac. Trés.

Le Pectoral-Grise d'Ayer est, sans contester, la meilleure de toutes les préparations pour les affections pulmonaires.

Le carnaval au patinoir T. R. A. A. A. n'est pas, à été un succès malgré le froid rigoureux qu'il faisait.

Le palais de glace, les illuminations, feux d'artifice, billons, tout a été bien réussi.

Les costumes étaient variés et très nombreux. On nous promet un nouveau carnaval pour la mi-carême au même endroit. Qu'on se le dise.

A. LAURIN & Cie, 46 Rue du Platon, marchands de meubles. Une visite est sollicitée.

UN BIENFAITEUR DE LA FEMME



Ce monsieur croit qu'il pleut!

De même il y a beaucoup de personnes qui ne regardent pas ou ils achètent leurs drogues, etc., mais croient le premier venu, et souvent sont servis d'articles douteux. Il n'est pas de même avec ceux qui achètent leurs drogues, etc., à la

Vieille PHARMACIE DES TROIS-RIVIERES

CORNER DES RUES NOTRE-DAME ET DU PLATON

LA on est toujours certain d'avoir ce qu'il y a de mieux.

LE MALTO-VIN préparé par WILLIAMS est le reconstituant et nutritif le plus facile à digérer et le plus agréable à prendre, les principes médicamenteux n'ont pas été sacrifiés pour plaire au goût. Chaque once fluid contient 30 grains de malt, le principe médicamenteux, de quatre grandes cuillères d'huile de foie de morue, la substance nutritive de 2 onces de "Beefstock" du Kola et du Cocoa, combinés au vin malaga. Le médicament peut l'ordonner en combinaison avec toute autre médecine pulmonaire, etc.

LES CACHETS DE WILLIAMS ne cadent en rien pour guérir la migraine, la névralgie, etc. Franco par la maille sur réception de 25 cents.

LEAU VENITIENNE est très populaire avec ceux qui désirent conserver leur cheveux à leur couleur naturelle, ou les embellir et les nourrir. 25 cents pour une grande bouteille.

LE SIROP SAINT-CYR continue à être le remède du jour pour guérir les Toux, Rhumes, etc. Malgré qu'il y ait des imitations, il n'a pas d'égal.

LE LAIT DE LYS est chéri par tous ceux qui en font usage au préparations inoffensives mais qui guérit toutes les maladies de la peau, il suffit d'en faire usage une fois, pour en être satisfait.

Nos GRAINES DE FLEURS de JARDIN et de CHAMPS commencent à arriver.

Stock complet de médecines brevetées françaises, PARFUMS, BROSSES, etc. Tout mon stock au prix des grands centres

R. W. WILLIAMS, CHIMISTE ET PHARMACIEN Gradué du Collège de Pharmacie de Montréal et Lauréat en Pharmacie. 1-4-95-1a

GRANDE VENTE A SACRIFICE SUR NOS CAFES ET NOS THES

Pour le mois de Février seulement

L'EPICERIE CENTRALE

Table with 2 columns: THES and CAFES. Lists various coffee and tea products with prices.

Nous garantissons ces marchandises de premières qualités. Nos cafés sont moulus sur demande sans charge extra. Nous donnerons de plus à l'acheteur, l'avantage d'un escompte de 10 0/0 sur tous nos autres marchandises d'épicerie, concernant notre grand assortiment de Conserves, Vins, Liqueurs, Fruits, etc., etc.

Le tout vendu qu'on peut compter.

AU PUBLIC DE PROFITER DE CES AVANTAGES

O. CARIGNAN & FILS, MARCHANDS EPICIERS, EN GROS ET EN DETAIL, Rue des Forges No 24, TROIS-RIVIERES. 110-95-1a

GEORGES MORRISSETTE

POSEUR D'APPAREILS DE Chauffage à Eau Chaude Et à Vapeur

BAINS, CLOSETS, CANEAUX D'EGOUTS, Etc.

Ouvrage Garanti sous tous rapports. Prix les Plus Bas possibles 49, St-ROCH TROIS-RIVIERES. 3-2-92-jno

Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

Adresses d'Affaires

N. L. DENONCOURT
AVOCAT
47, rue Royale, Trois-Rivières

OLIVIER & DESY
AVOCATS
4, rue Alexandre, Trois-Rivières

HARNOIS & METHOT
AVOCATS
42, rue Du Platon, Trois-Rivières

Dr L. P. NORMAND
RUE BONAVENTURE

HEURES DE CONSULTATION :
8 à 9 heures A. M.
1 à 3 " P. M.
7 à 8 " P. M.

Dr ALPH. METHOT
Successeur du Dr Gervais
50, AVEN. LAVIOLETTE

HEURES DE CONSULTATION :
8 à 9 heures A. M.
1 à 3 " P. M.
7 à 8 " P. M.

Dr N. LAMBERT
Médecin-Chirurgien
122, RUE NOTRE-DAME

HEURES DE CONSULTATION :
8 à 10 heures A. M.
1 à 3 " P. M.
7 à 9 " P. M.

Dr CHAS. N. DeBLOIS
Le Docteur Charles DeBlois est parti pour l'Europe pour perfectionner ses études médicales.

J. J. PANNETON
Chirurgien-Dentiste
28, - Rue Des Forges, - 28

Extraction des dents sans douleur au moyen de l'ÉLECTRICITÉ, et de la célèbre préparation Brésilienne: DOKSENIA.

JOS. A. FRIGON
AGENT D'ASSURANCES
Oise du Boulevard Turcotte

LA "CANADA LIFE"
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE HAMILTON, ONT.

Assurances effectuées aux plus bas taux et pour des périodes, depuis TROIS JOURS jusqu'à TROIS ANS.

Accident sur le Grand Tronc
Dégrads matériels

Station d'Arthabaska, le 13—Le train de la maille venant de Montréal est considérablement en retard.

Thos Bournival & Cie
Importateurs & Marchands d'Épicerie

Gros et en Détail
Embarilleurs d'huile de charbon

NO. 46, RUE DES FORGES
TROIS RIVIERES

On trouvera constamment au magasin de MM. BOURNIVAL & Cie un assortiment de la plus obéissante

THÉ, CAFÉ, LARD, SAINDOUX, FARINE, MELASSE, SUCRE, VINS DE MESSÉ, LIQUEURS DE TOUTES SORTES

Correspondance sollicitée

Parlement Federal

CHAMBRE DES COMMUNES
Séance du 13 février.

Au Sénat, cet après-midi, le bill du sénateur Atkins ayant pour effet de donner aux compagnies de prêts le pouvoir d'émettre des obligations...

En comité général, on a discuté le projet de loi relatif aux femmes ou aux filles trouvées coupables de certaines offenses dans la province du Nouveau Brunswick...

Le sénateur Adams s'est fortement opposé au principe du bill. Il déclare qu'il était absent quand ce bill a été lu une première et une deuxième fois...

Le sénateur Macdonald (Victoria) parle dans le même sens, et le sénateur Boulton déclare que l'absence du sénateur Adams, lors de la première lecture du bill en question, il est juste de le renvoyer en comité spécial.

Le sénateur Macdonald (I. du P. E.) parle en faveur du bill; le sénateur Dever se dit fort étonné de l'opposition au bill manifestée par le sénateur Adams.

Immense conflagration
Guayquil, Équateur, 13—Un grand incendie a visité cette ville ce matin. Des milliers de personnes affolées par la peur, couraient à l'aventure dans les rues...

Chicago, 12—Depuis hier il est tombé 12 pouces de neige dans l'Iowa et le nord de l'Illinois.

Berlin, 13—Le comte Wilhelm Von Bismark, gouverneur de la province Est de la Prusse et fils cadet de l'ex-chancelier, est mourant à Koenigsberg.

Berlin, 14—Une grave insulte a été faite à Guillaume II, cette après-midi, tandis qu'il passait en voiture découverte sous la porte de Brandenburg.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une grave insulte a été faite à Guillaume II, cette après-midi, tandis qu'il passait en voiture découverte sous la porte de Brandenburg.

Le retard est dû à une collision qui a eu lieu la nuit dernière vers 1 heure entre la station de Richmond et celle de Liagar.

Le paquet de journaux était composé d'un certain nombre de numéros du "Vorwaerts", l'organe socialiste, choisis parmi ceux qui contenaient les plus violentes attaques contre l'empereur.

Le retard est dû à une collision qui a eu lieu la nuit dernière vers 1 heure entre la station de Richmond et celle de Liagar.

Le retard est dû à une collision qui a eu lieu la nuit dernière vers 1 heure entre la station de Richmond et celle de Liagar.

Le retard est dû à une collision qui a eu lieu la nuit dernière vers 1 heure entre la station de Richmond et celle de Liagar.



Un Cas Presque Sans Espoir.

Un Rhume Terrible. Aucun Repos ni jour ni nuit. Abandonné des Médecins. UNE VIE SAUVÉE EN PRENANT

Le Pectoral-Cerise d'AYER

Il y a plusieurs années, j'ai attrapé un fort rhume accompagné d'une toux terrible qui ne me donnait de repos ni jour ni nuit.

Le PECTORAL-CERISE d'AYER La plus haute récompense à l'Exposition Coloniale.

De tout un peu
Il y a eu hier matin, à Montréal, une réunion importante des principaux chefs du parti conservateur.

Le meilleur remède pour la toux est le Shiloh's Cure. Un rhume négligé est dangereux.

Chicago, 12—Depuis hier il est tombé 12 pouces de neige dans l'Iowa et le nord de l'Illinois.

Berlin, 13—Le comte Wilhelm Von Bismark, gouverneur de la province Est de la Prusse et fils cadet de l'ex-chancelier, est mourant à Koenigsberg.

Berlin, 14—Une grave insulte a été faite à Guillaume II, cette après-midi, tandis qu'il passait en voiture découverte sous la porte de Brandenburg.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Le retard est dû à une collision qui a eu lieu la nuit dernière vers 1 heure entre la station de Richmond et celle de Liagar.

Le retard est dû à une collision qui a eu lieu la nuit dernière vers 1 heure entre la station de Richmond et celle de Liagar.

Le retard est dû à une collision qui a eu lieu la nuit dernière vers 1 heure entre la station de Richmond et celle de Liagar.

Le retard est dû à une collision qui a eu lieu la nuit dernière vers 1 heure entre la station de Richmond et celle de Liagar.

de N. D. du Rosaire, à St Hyacinthe, une série de conférences apologetiques et de controverses sur la Révélation.

Chicotini, 13—On apprendra avec regret dans tout le diocèse et à l'étranger que Sa Grandeur souffre depuis quelques jours d'une sérieuse attaque de grippe.

Caracas, Vénézuéla, 13—On annonce que le gouvernement a nommé le Dr Urdeno pour étudier les documents des Vieux missionnaires et les cartes de la Guinée.

Les pilules ne guérissent pas la constipation. Au contraire elles l'aggravent. Le thé de racine de luzerne de Kari (Karl's Clover Root Tea) rend aux intestins une parfaite régularité de fonctionnement.

Yokohama, 14—Des avis de Séoul, capitale de la Corée, annoncent qu'un soulèvement a eu lieu, mardi dernier, au cours duquel le premier ministre et sept fonctionnaires ont été tués.

Pour donner une idée de l'énorme quantité de pulpe de bois employée journellement pour les besoins de journaux et la quantité de papier produit, on numéro du New-York World, appelé édition de Noël, a publié 525,000 journaux contenant 68 pages de matières à lire, gravures et annonces.

Les joints nerveux, l'assé, irritable et malheureux. Le thé de racine de luzerne de Kari m'a rendu bien portant et heureux.

Ottawa, 15—Le départ de l'honorable M. Montague ne mettra pas fin à l'incident Wallace-Montague, et les charges contre l'ex-contrôleur des douanes sont toujours là comme l'épée de Damoclès sur la tête de l'ex-membre du gouvernement.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

quel ce héros de la triste figure avait décrit les institutions de la province de Québec, M. Laurier crut qu'il serait à ce point par les grilles jaunes et vieilles. En effet, il a été si bien accueilli, que lorsqu'il s'est levé pour parler la musique a joué, non pas "Vive la Canadienne" mais la "Marseillaise".

L'annuaire catholique des États-Unis pour l'année 1896 qui vient de paraître, contient quelques chiffres et renseignements instructifs. Le nombre des catholiques aux États-Unis est actuellement de 3,410,730.

Yokohama, 14—Des avis de Séoul, capitale de la Corée, annoncent qu'un soulèvement a eu lieu, mardi dernier, au cours duquel le premier ministre et sept fonctionnaires ont été tués.

Pour donner une idée de l'énorme quantité de pulpe de bois employée journellement pour les besoins de journaux et la quantité de papier produit, on numéro du New-York World, appelé édition de Noël, a publié 525,000 journaux contenant 68 pages de matières à lire, gravures et annonces.

Les joints nerveux, l'assé, irritable et malheureux. Le thé de racine de luzerne de Kari m'a rendu bien portant et heureux.

Ottawa, 15—Le départ de l'honorable M. Montague ne mettra pas fin à l'incident Wallace-Montague, et les charges contre l'ex-contrôleur des douanes sont toujours là comme l'épée de Damoclès sur la tête de l'ex-membre du gouvernement.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Madrid, 13—Une dépêche de l'Havre parle d'une entrevue où le général Weyler a exprimé son dégoût de l'état dans lequel il a trouvé les affaires à son arrivée à Cuba.

Si vous avez la peau sèche, jaunâtre, verdâtre, couleur de cire, les lèvres blanches, les yeux cernés, si vous éprouvez une répugnance à vous mouvoir, une lassitude habituelle, si vous êtes triste et nerveux, si l'appétit vous manque, ou que la digestion soit difficile, vous souffrez

d'Appauvrissement du Sang ou d'Anémie il faut donc pour combattre cette maladie fâcheuse, un tonique, un stimulant énergique pour enrichir le sang, donner l'appétit, rendre la digestion facile et le sommeil paisible. Le

VIN ST-MICHEL. contient tous les éléments nécessaires pour combattre cette maladie, et sous l'influence de cet agent, précieux, les organes essentiels de la vie reprennent peu à peu leur fonctionnement régulier.

tres rhèmes échouent et qu'elles méritent d'être considérées comme la plus grande découverte de la science médicale moderne.

UN BIENFAITEUR DE LA FEMME
Lorsqu'une femme souffre jour et nuit; lorsque la vie lui est devenue insupportable et qu'elle demande la mort comme un ange de miséricorde, quel autre nom que celui de Bienfaiteur pouvons nous donner à celui qui lui procure un remède qui la guérit et lui fait de nouveau aimer la vie?

LES
Rev. PP. TRAPPISTES
OKA, Qué.

Établissement religieux et agricole
Hotellerie pour retraitants, pensionnaires et visiteurs.

Forme modeste—École d'agriculture et d'horticulture—Étalons, bêtes à cornes et cochons de race.

Formage: Port du Salut—Bœuf, Cidre—Vieilles de fruits et de légumes—Vieilles de messe et vins de table—Arbres fruitiers et d'ornements de toutes sortes en pépinière.

On demande quelques agents responsables. S'adresser au

Rev. P. PEPINIERISTE, 4-8F OKA, Qué

FONDERIE CANADIENNE
REMILLARD & FRERE
PROPRIETAIRES
29, Rue St-Georges, 29
TROIS-RIVIERES.

MANUFACTURIERS
D'engins, Machineries pour Moulins de tout genre

Arbres de Couche, Poulies, etc Poëles, Charrues, Chaudières

Une visite est sollicitée. REMILLARD & FRERE

Province de Québec, District des Trois-Rivières, Cour Supérieure, No 294, Vieux-Québec, Smith, Ecuyer, médecin et pharmacien, de la ville de Nicolet, Demandeur, vs. James Cassidy, cultivateur, et Elphège Laplante, cultivateur, tous deux de la paroisse de Ste Monique, dans le District des Trois-Rivières, conjointement et solidairement, Défendeurs.

Il est ordonné au Défendeur James Cassidy de comparaitre dans les deux mois, Trois-Rivières, 13 Février 1896. J. B. O. DUMONT, Député P. C. S.

MONTRE EN OR MASSIF POU \$7.50

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs

Montre simple ou à remontoir pour Dames ou Messieurs